



Conditions générales de ventes – Camping de Saint-Urcize***

Afin de pouvoir bénéficier des prestations du Camping de Saint-Urcize, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales de ventes. Celle-ci régissent les ventes de séjour et sont valables dès la réservation. Cette dernière implique donc une connaissance de nos conditions générales de ventes.

I) Conditions de réservation

La réservation n'est confirmée qu'après réception du montant des arrhes demandé et dès l'acceptation des conditions générales de ventes.

Le Camping de Saint-Urcize n'honore ses réservations qu'après qu'il les ait acceptés. Le Camping de Saint-Urcize se réserve le droit d'accepter ou de refuser les demandes de réservations, en fonction de la disponibilité ou toutes autres circonstances nuisant à l'exécution de la réservation demandée.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leur responsable légal.

La réservation d'un emplacement comprend l'acceptation de tentes, caravanes ou camping-car pour 1 ou 2 personnes et donne accès aux clients au bloc sanitaire et au bâtiment d'accueil.

Les locatifs sont conçu pour 2 à 5 personnes selon leur type et sont équipés.

II) Tarifs et taxes de séjour

Les prix indiqués sont valables pour toute l'année 2017. Ils correspondent au tarif par nuit pour le locatif ou l'emplacement, en euros et incluent la TVA.

La taxe de séjour s'élève à 0,50€ par nuitée et par personne majeure. Les mineurs ne sont pas soumis à la taxe de séjour.

III) Condition de paiement

Pour les réservations effectuées 30 jours avant le début du séjour, le Camping de Saint-Urcize demande à ses clients un acompte de 30% du montant total du séjour. Le solde sera dû au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Si la réservation est effectuée à moins de 30 jours du début du séjour, le montant total du séjour est demandé.

IV) Annulation et modification de séjour

1) Modification de la réservation

Le client peut demander la modification de son séjour auprès du Camping de Saint-Urcize. Seul le camping se réserve le droit d'accepter les modifications, en fonction des disponibilités et des possibilités. Si la modification n'est pas possible, le client conservera les conditions de son séjour initial.

Toute modification de la part du client comme un allongement de la durée de séjour, un changement de catégorie de locatif ou du nombre de personnes et entraînant des frais supplémentaires devront être pris en charge par le client.

Toutes prestations non consommées dû au fait du client ne pourront donner lieu à aucun remboursement (dans le cas d'une arrivée tardive ou un départ anticipé par exemple).

2) Annulation

Une annulation du fait du Camping de Saint-Urcize donne lieu au remboursement du montant total du séjour, sauf en cas de force majeure. Aucun versement de dommages et intérêts ne pourra être effectué.

Si le client annule son séjour, le Camping de Saint-Urcize applique les conditions suivantes :

Si l'annulation intervient 30 jours avant son arrivée, le séjour lui sera remboursé intégralement, mais 15€ de frais de dossier lui seront demandés. Après ce délai, aucun remboursement ne pourra être accordé au client.

V) Le séjour

1) Arrivée

Les périodes d'ouvertures de l'accueil sont variables en fonction des périodes (se référer aux horaires d'ouvertures indiquées lors de votre réservation). Concernant les emplacements, le client pourra s'installer à partir de 13h.

Concernant les locatifs, le client peut-être accueilli à partir de 16h. Il est important que le client vérifie l'état de son locatif à son arrivée et qu'il signale toutes anomalies ou dysfonctionnement à l'accueil. Dans le cas échéant, le locatif sera considéré comme en bon état.

2) Pendant le séjour

Le Camping décline toute responsabilité concernant des incidents qui relèvent de la responsabilité civile du client.

3) Départ

Le jour du départ du client, le locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement doit être rendu dans le même état que lors de l'arrivée du client. Toute détérioration ou objet cassé sera à la charge du client.

Pour tout départ retardé, le Camping peut facturer une journée supplémentaire de location.

Les emplacements doivent être libérés avant 12h.

VI) Règlement intérieur

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping de Saint-Urcize.

VII) Animaux

Les animaux de compagnie sont admis au camping (sauf chien de catégorie 1 et 2) à condition d'être tenu en laisse et d'avoir leur carnet de vaccination à jour. Les séjours en emplacement avec un animal de compagnie seront assujettis à un supplément de 2€ par animal et par nuit.

VIII) Réclamations

Toutes réclamations concernant la non-conformité de nos prestations pour le client doivent nous être adressées par courrier ou par e-mail.

IX) Informatique et liberté

Les informations que nous communiquent nos clients seront considérées comme confidentielles et ne seront transmises à aucun tiers.

Les données ne seront utilisées que pour le traitement de la réservation, mais aussi pour la personnalisation de votre service.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles. Afin de nous faire part d'un souhait de modification, il suffit de nous adresser un courrier, ou un mail en nous indiquant nom, prénom et adresse.